

<https://daubarede.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article297>



COLLEGE Paul d'Aubarède
85 avenue Charles de Gaulle
69230 SAINT GENIS LAVAL
Tél: 04 72 39 90 07
Courriel: ce.0693287y@ac-lyon.fr

Oral du Diplôme National du Brevet session 2019

- Diplômes et attestations - DNB -



Date de mise en ligne : jeudi 28 mars 2019

Copyright © Collège Paul d'Aubarède - Tous droits réservés

Afin de clarifier au mieux le déroulement de l'oral de soutenance du DNB, veuillez trouver dans cet envoi les informations dont vous aurez besoin pour la préparation la meilleure de l'épreuve.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

Afin de valoriser l'investissement de l'élève dans le travail fourni dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, les examinateurs peuvent élargir leur interrogation à d'autres projets ayant été réalisés au cours du cycle par le candidat.

Le choix du projet présenté :

L'élève a le choix de préparer son oral parmi ces différents dispositifs :

- Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)
- Le parcours avenir
- Le parcours citoyen

Veuillez noter que l'oral de groupe ne peut être fait que dans le cadre d'un projet qui a été mené effectivement en groupe (comme un EPI par exemple).

Choix définitif du projet

Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève via un formulaire. Ce choix précise l'intitulé et le contenu du projet réalisé. Il mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées.

Il est fortement conseillé au candidat de se munir d'un support numérique non évalué (diaporama, carte mentale...) en appui de sa soutenance orale. Les notes écrites seront autorisées, cependant la capacité à s'en détacher sera évaluée. Le candidat fait également savoir s'il souhaite présenter son exposé dans une langue vivante étrangère qui est alors précisée.

Date limite du dépôt du formulaire de déclaration du sujet choisi pour la soutenance orale :

Le 17 mai 2019

Date de l'épreuve :

12 juin 2019 (replis le 18 juin) sur convocation individuelle

Évaluation de l'épreuve :

L'épreuve évaluée par un jury composé de deux Professeurs est notée sur 100 points :

Maîtrise de l'expression orale : 50 points

Maîtrise du sujet présenté : 50 points

Quelques conseils pour bien préparer l'épreuve de l'oral :

- Préparer le travail à l'avance pour avoir le temps de s'entraîner à l'oral. Il est vivement conseillé de s'entraîner à l'oral et de se chronométrer pour s'assurer que l'exposé occupe les cinq minutes imparties.
- Préparer un plan d'exposé ainsi que des fiches reprenant les grands points de votre oral pour vous permettre de ne

pas perdre le fil de votre exposé (pensez à écrire suffisamment grand sur les fiches pour pouvoir vous relire en y jetant juste un œil de temps en temps).

- Pour préparer votre oral, il est souhaitable de construire vos différents textes en privilégiant l'utilisation du présent.
- Le jour de l'épreuve, ne vous précipitez pas, gardez votre calme, le jury sera bienveillant et cherchera à vous mettre à l'aise pour que votre oral se passe le mieux possible.
- Pendant l'oral pensez à adopter une posture correcte et à maîtriser vos gestes (entraînez-vous chez vous devant une personne de votre entourage ou un miroir)
- Si vous présentez des documents sur clé USB (diaporama, carte mentale...), pensez à vérifier que vous avez utilisé un format compatible avec les ordinateurs du collège. Pensez aussi à vérifier l'enregistrement du document.
- Sur les différents documents que vous allez présenter au jury, pensez à l'avance à corriger vos fautes d'orthographe (faites vous relire par un adulte).
- Dans tous les cas, le jury n'est pas là pour vous piéger, mais pour vérifier vos acquis. Pendant l'entretien, si vous ne comprenez pas une question : dites-le clairement et demandez au jury de reformuler son questionnement. Si vous ne savez pas répondre à une question, le jury passera rapidement à autre chose pour vérifier d'autres acquis.

Dans tous les cas si vous vous sentez perdus face à la préparation de cette épreuve orale, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'un de vos enseignants qui pourra vous aider méthodologiquement à affronter ce travail.

Durée de l'épreuve orale :

â† Dans le cadre du passage individuel, la soutenance orale a une durée totale de 15mn. 5 minutes sont consacrées à l'exposé. L'entretien de 10 mn qui suivra prendra appui sur l'exposé du candidat.

â† Si l'épreuve est collective, dix minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, précèdent 15 mn de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet.

Le candidat pourra présenter sur une clé usb personnelle ce qu'il a réalisé (production, carnet de bord, livret de stage, carte mentale, diaporama...). Cette réalisation concrète vient en appui de son exposé.

Bien évidemment, l'établissement au travers de ses enseignants se met à votre disposition dans le cas où après lecture de ce document et des annexes, il resterait des réponses à vous fournir.